Université de Strasbourg

MASTER - Droit de la propriété intellectuelle

Droit de la propriété intellectuelle et commerce international (en alternance)

Langue du parcours			Français
ECTS			120 ECTS
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 0h	CI : 402h	CM : 0h
Formation initiale			Non
Formation continue			Non
Apprentissage			Oui
Contrat de professionnalisation			Oui

Pré-requis obligatoires

Ce parcours en apprentissage s'adresse aux titulaires de M1 en Droit privé, Droit européen, Droit international, Droit comparé ou Droit des affaires ainsi qu'aux juristes, français ou étrangers, désirant se spécialiser en propriété intellectuelle.

En tant que pré-requis nécessaires, les étudiants devront avoir :

- Moins de 30 ans
- validé, durant leurs études universitaires, les matières suivantes : Droit des obligations (actes et faits juridiques), Droit des biens, Droit de la propriété intellectuelle, Contrats spéciaux, Droit pénal, Droit commercial, Procédure civile, Procédure pénale.
- acquis une bonne connaissance de la langue anglaise.

Objectifs du parcours

Le parcours droit de la propriété intellectuelle et commerce international a pour objectif de former des spécialistes chargés de la valorisation et de la commercialisation des produits et des services incorporant les droits de propriété intellectuelle au plan régional, national, de l'Union européenne, européen et international. Le but est d'apporter aux étudiants la formation théorique et pratique afin qu'ils acquièrent la maîtrise des connaissances nécessaires :

- à l'acquisition des titres de propriété intellectuelle
- à l'exploitation des droits de propriété intellectuelle
- à la commercialisation des produits et des services incorporant les droits de propriété intellectuelle
- au droit de la distribution
- au droit de la concurrence (français et de l'Union européenne)

Les étudiants trouveront des débouchés dans :
- la grande distribution,
- les réseaux de distribution et de franchise,
- les professions libérales spécialisées dans ces domaines (avocats, conseils en propriété industrielle),
- les services juridiques (propriété industrielle, contrats, commerce international) de l'industrie et du commerce.

Cette spécialisation permettra donc aux étudiants de devenir :
- des mandataires auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), ainsi que les mandataires des offices étrangers ou internationaux
- des juristes d'entreprises spécialisés dans toutes les techniques de valorisation et de commercialisation, par la distribution sous toutes ses formes des produits et services qui incorporent les droits de propriété intellectuelle aux plans national et international,
- des juristes chargés de l'évaluation, de la mise en valeur et de la protection du patrimoine immatériel des entreprises,
- des magistrats spécialisés en droit de la propriété i ntellectu elle,
- des Conseils en propriété industrielle spécialité "marques, dessins et modèles",
- des avocats bénéficiant d'une qualification spécifique en droit de la propriété intellectuelle ou en droit commercial, des affaires et de la concurrence,
- des fonctionnaires des offices nationaux, européens, ou internationaux.

Compétences à acquérir

A l'issue de leur formation, les étudiants sauront:
- appliquer les règles de fond et de forme nécessaires à l'acquisition et à la protection des droits de propriété intellectuelle,
- négocier et rédiger des contrats de distribution incorporant des droits de propriété intellectuelle en tenant compte des enjeux économiques,
- assurer la sécurité, la défense et la promotion des intérêts des acteurs des réseaux de distribution,
- assurer la défense des droits de propriété intellectuelle et la sauvegarde des réseaux de distribution nationaux, européens et internationaux.

Poursuite d'études

A l'issue de leur formation, les étudiants pourront faire le choix de poursuivre leurs études en France, dans le cadre d'un diplôme

d'État portant sur une matière connexe à la propriété intellectuelle et pour laquelle ils souhaitent se spécialiser.

Ils pourront, également, poursuivre leurs études à l'étranger afin d'acquérir la maîtrise de langues étrangères et accroître leurs compétences, notamment, dans un centre partenaire du CEIPI.

Les étudiants ayant rédigé un mémoire de recherche lors de cette formation en Master sont à même de justifier d'une aptitude à la recherche et de pouvoir s'inscrire selon la procédure dérogatoire en vigueur à l'ED 101 de l'université de Strasbourg pour poursuivre des travaux de recherche débouchant sur un doctorat.

Codes ROME

- K1903 - Défense et conseil juridique
- K1902 - Collaboration juridique
- K1904 - Magistrature

Modalités pédagogiques

L'apprenti a un statut de salarié de l'entreprise et d'étudiant à l'université. Lors de la signature du contrat, un **maître d'apprentissage** responsable de la formation de l'apprenti dans l'entreprise et un **tuteur pédagogique** chargé de la formation et de l'accompagnement de l'apprenti à l'université sont désignés.
En entreprise, un **plan de formation** précise les tâches et missions confiées à l'apprenti, les compétences à acquérir et les moyens mis à disposition. Un **carnet de liaison** permettant la communication entre le maître d'apprentissage, le tuteur pédagogique et l'apprenti est mis en place. Le tuteur pédagogique réalise deux visites en entreprise chaque année (1er et 2ème semestre).
A l'université, les temps de formation se déroulent sous forme de cours et travaux dirigés. Des séminaires, conférences et tables rondes sont également organisés.

M2 Droit de la propriété intellectuelle et commerce international (en alternance)

Semestre 3 - Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle et commerce international (en alternance)

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 - Droit international de la propriété intellectuelle	7 ECTS	46 h					
L'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce							
Les conventions internationales en droit des brevets							
Le traité de coopération en matière de brevets							
Le système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels							
Le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques							
La convention d'Union de Paris							
La convention sur le brevet européen							
Conventions internationales en matière de propriété littéraire et artistique							
UE2 - Acquisition et protection des droits de la propriété intellectuelle	23 ECTS	139 h				24 h	
Droit d'auteur							
Droits voisins							
Brevets d'invention							
Droit des Dessins et modèles industriels							
Droit des marques							
Indications géographiques (enseignement en anglais)							
Noms de domaine (enseignement en anglais)							
Contentieux des droits de propriété intellectuelle							

Semestre 4 - Master 2 - Droit de la propriété intellectuelle et commerce international (en alternance)

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE3 - Les opérations juridiques portant sur les droits de le propriété intellectuelle	16 ECTS	105 h				13 h	
Contrats d'exploitation des droits de PI							
Droit de la publicité							
Droit des réseaux et données personnelles							
Distribution exclusive							
Distribution sélective							
Franchise							
Secret des affaires							
Stratégie propriété intellectuelle							
Fiscalité							
UE4 - Le droit des échanges internationaux	7 ECTS	59 h					
Droit français et européen de la concurrence							
Concurrence déloyale							
Pratiques restrictives de concurrence							
Pratiques anticoncurrentielles							
Droit du commerce international							
Échanges et réglementations des produits							
Droit douanier							
UE5 - Thèse professionnelle	7 ECTS	3 h				27 h	
Thèse professionnelle							